

N/REF : 20/07/2026 10H06 C:000003 I:02610
V/REF : AC/C51141
V/Email reçu le Lundi 20/07/2026 a 10H06

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CMI
IMMEUBLE : LE CHENE MICAULT-CMI
1-32, RUE DU CHENE MICAULT
.
35340 LIFFRE

Rennes, le 30 Juillet 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : 8 RUE DU CHENE MICAULT - LOGT VACANT SUR PASS AU 22/07
LOGEMENT N° 015958, PORTE N°8, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE NECESSAIRE A L'OBTENTION DU CONSUEL

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 24/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
REVISSAGE MULTIPLES PRISES DANS LES CHAMBRES DU HAUT
REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE SALLE DE BAIN PAR UNE REGLETTE
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 24/07/26 a 11H17 Mme A. CASAERT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT008-Reprise fixat.Prise Tv,télév,RJ45	1	20,52	20,52
1,00	ELT015-Rempl.applique LED yc tube	1	46,18	46,18
TOTAL H.T.				66,70
T.V.A. a 10,00%				6,67
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>73,37</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.